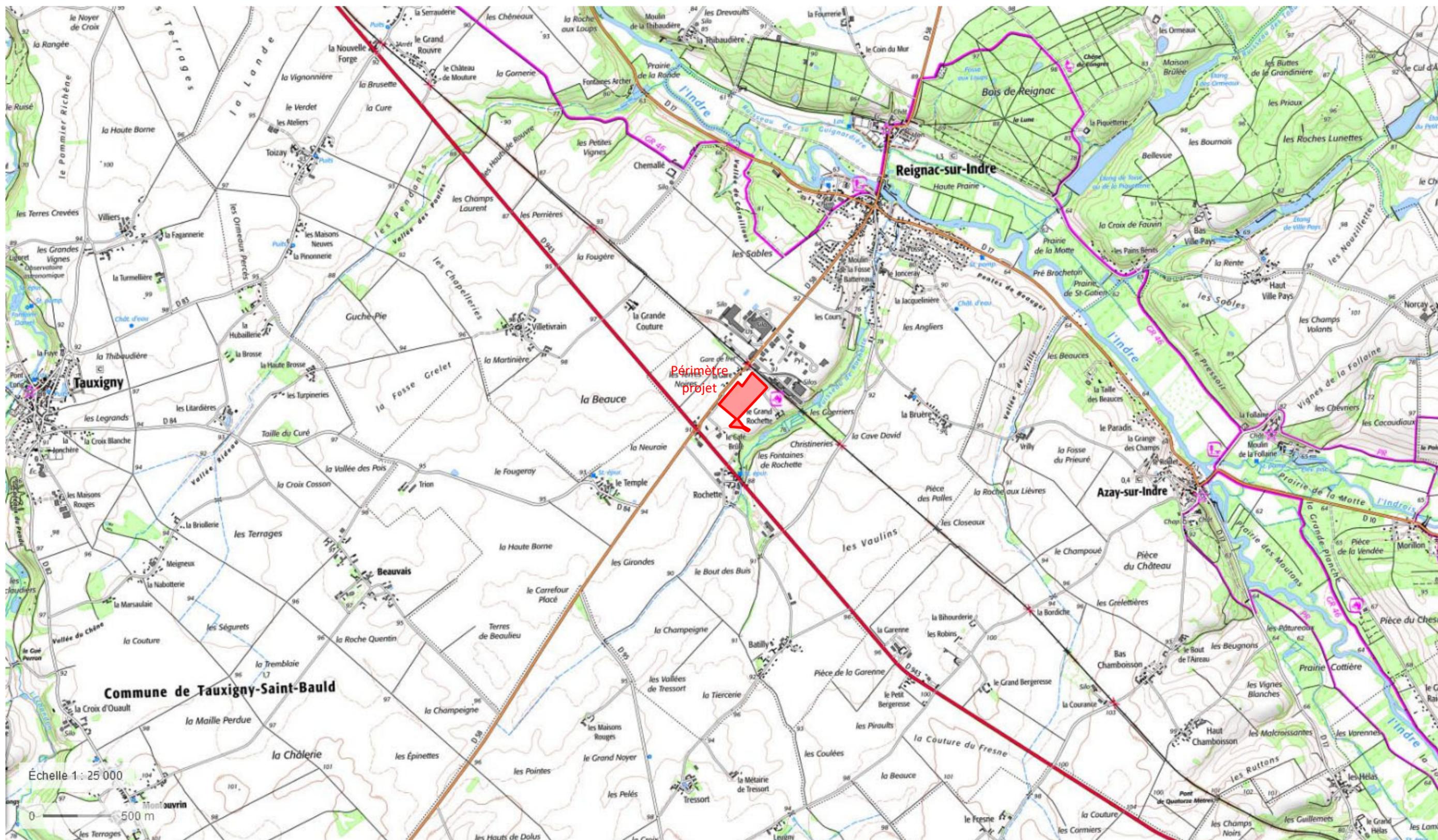


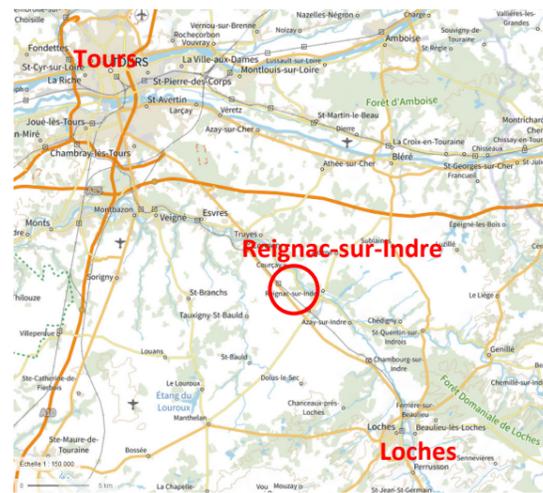
# Extension de la Zone d'Activités « La Gare » sur le site de « Grande Rochette » à Reignac-sur-Indre

## Annexe n° 3 : Plan de situation

Extrait de la carte topographique IGN  
Echelle : 1/25 000<sup>ème</sup>



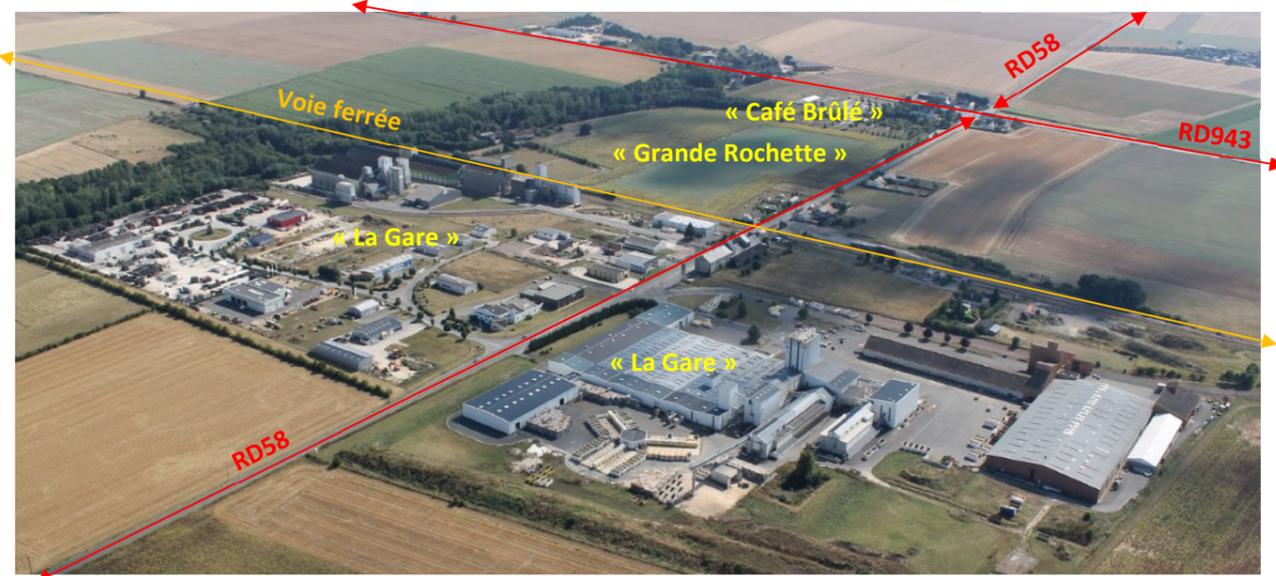
La zone d'activités communautaire « La Gare » est située sur la commune de Reignac-sur-Indre, entre Loches et l'agglomération tourangelles.



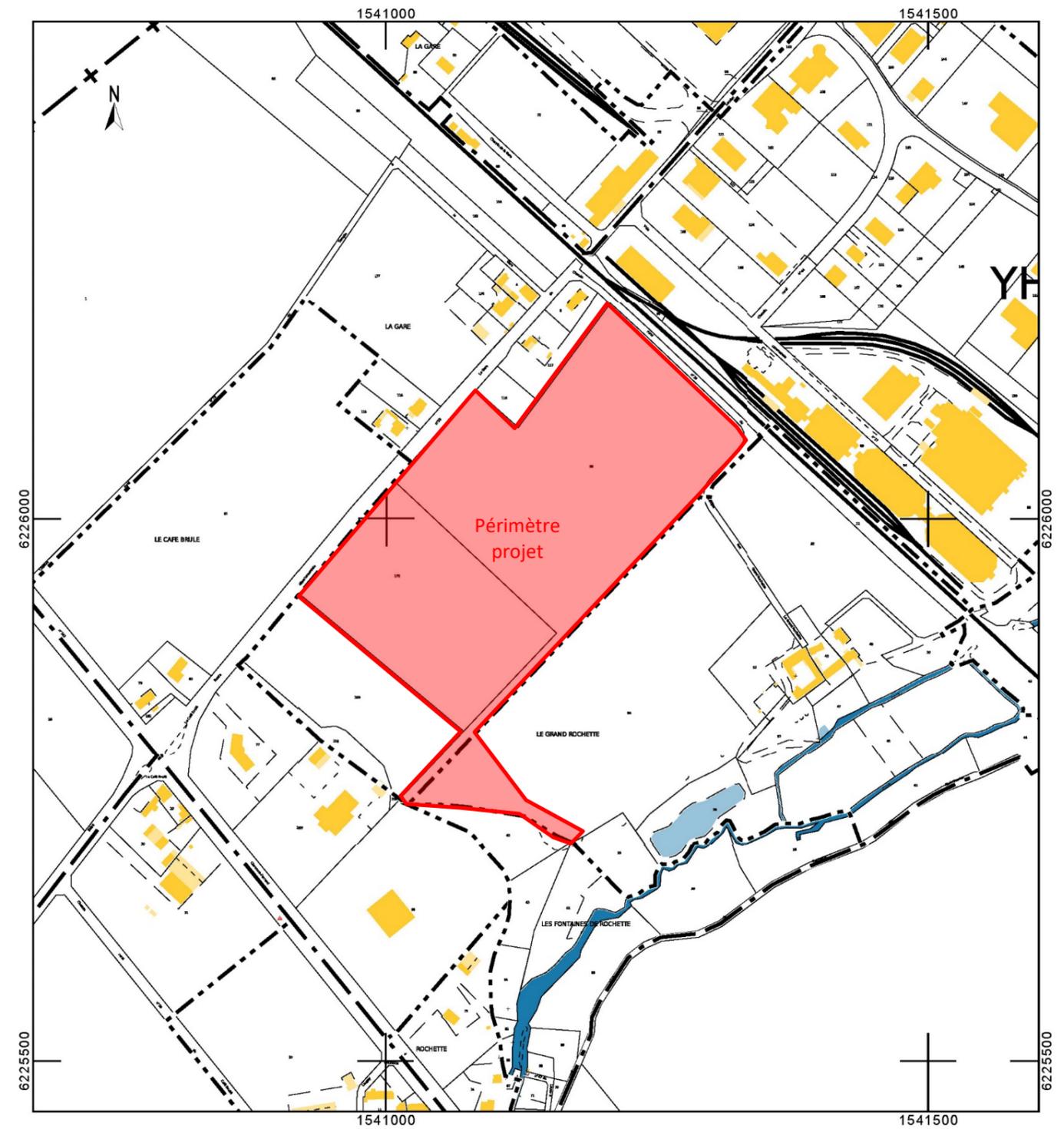
La zone d'activités « La Gare », fait coexister plusieurs secteurs d'activités :

- Secteur artisanal (maçonnerie, menuiserie, service auto, charpentier, etc.),
- Secteur de services (instrumentation scientifique, déchèterie, etc.),
- Secteur industriel (groupes céréaliers, Agrial, Axéreal, Centre Sem), collecte et recyclerie de pneus (Méga Pneus), etc.).

Le site de « Café Brûlé », localisé le long de la RD943 accueille un transporteur (Tremblay) et un magasin de matériaux anciens (Légens). Le site de « Grande-Rochette » de 8 ha, véritable dent creuse entre « La Gare » et « Café Brûlé », a été choisi pour étendre la zone d'activités qui ne dispose plus de terrains cessibles. Ces parcelles sont situées au sud de la RD 58 et de l'autre côté de la voie ferrée.



Extrait du plan cadastral (échelle 1/5 000<sup>ème</sup>)



Les parcelles concernées sont :

- YH 96 : 50 690 m<sup>2</sup>
- YH 175 : 26 176 m<sup>2</sup>
- YH 54p : 3 884 m<sup>2</sup>

Soit une surface totale à aménager de 80 750 m<sup>2</sup>.